

Villa Dar El Qamar

Résidence Arts et territoire de l'Institut français du Liban

Description du programme

L'Institut français du Liban inaugure la Villa Dar El Qamar et lance l'appel à candidatures pour son programme de résidences de recherche et création à destination des artistes résidant en France et au Liban. La Villa est située au sein de l'antenne de l'Institut français du Liban à Deir El Qamar, dans les murs d'un ancien caravansérail et de l'ancienne synagogue attenante dans le village historique de Deir El Qamar (à 40km de Beyrouth) et de la région montagneuse du Chouf. Le lancement de la Villa Dar El Qamar est soutenu par l'Institut français dans le cadre du programme de La Fabrique des résidences.

En 2021, la Villa accueillera sur 3 temps de résidence des artistes français et libanais qui seront invités à développer des projets de création en lien avec le territoire et en prise avec les problématiques sociales et politiques actuelles. Les lauréats seront appelés à nouer des relations de travail avec les milieux artistiques, universitaires et culturels du Liban et du Chouf. Pour ce faire, ils pourront s'appuyer sur l'équipe de l'antenne de Deir El Qamar, de l'Institut français du Liban et les collaborations nouées avec les réseaux professionnels de l'Institut français du Liban.

Disciplines concernées

- Architecture/paysage/urbanisme
- Arts numériques/arts visuels/photographie
- Arts de la rue/cirque/marionnettes
- Arts plastiques
- Bande dessinée
- Cinéma (animation, documentaire, fiction, art vidéo...)
- Danse
- Design/graphisme
- Littérature
- Mode
- Musique
- Photographie
- Sciences humaines et sociales
- Théâtre

Dispositifs de résidence

La Villa Dar El Qamar propose trois dispositifs distincts :

En solo : un.e candidat.e français.e ou résidant en France depuis au moins 5 ans propose un projet.

En binôme : deux candidat.e.s français.e.s ou résidant en France depuis au moins 5 ans proposent un projet.

En tandem : un.e candidat.e français.e ou résidant en France depuis au moins 5 ans avec un.e candidat.e libanais.e ou résidant au Liban présentent un projet commun.

Critères d'éligibilité

Le/la candidat.e du programme doit :

- Être engagé.e dans la vie professionnelle et justifier d'un parcours artistique professionnel (travaux antérieurs)
- Parler français et anglais ou arabe
- Se libérer de ses activités professionnelles durant toute la période du séjour
- Être un.e artiste de nationalité française, ou étrangère domicilié.e en France depuis plus de 5 ans
- Être un.e artiste de nationalité libanaise, ou étrangère domicilié.e au Liban

Aucune limite d'âge n'est imposée.

Critères de sélection

Outre l'évaluation du parcours professionnel du/de la candidat.e, une attention particulière sera portée sur :

- La qualité et les perspectives du projet
- Les contacts déjà identifiés/établis sur place
- Les dispositifs de sortie de résidence ou/et de médiation (rencontres, ateliers, conférences etc.) proposés dans le cadre de la résidence

Dates et durée de la résidence

La durée de résidence est de 1 à 3 mois, d'avril 2021 à novembre 2021 selon les dispositifs suivants :

- En binômes et tandems : jusqu'à 1 mois pour les binômes et les tandems.
- En solo : une période allant de 1 à 3 mois.

Les candidat.e.s peuvent émettre des préférences de période pour leur résidence selon le calendrier de résidence suivantes : entre le 1^{er} avril et le 1^{er} juin 2021, entre le 1^{er} juin et le 1^{er} septembre 2021, entre le 1^{er} septembre et le 1^{er} décembre 2021.

Prise en charge et modalités d'accueil

- Prise en charge du logement de 1 à 3 mois au sein du village de Deir El Qamar et mise à disposition des espaces de travail de l'Institut français de Deir El Qamar : ancienne synagogue, cour centrale et salle de conférences voûtée convertibles en studios de répétition et de représentation. Mise à disposition, en fonction des besoins et des disponibilités, du matériel technique de l'Institut français du Liban.
- Versement d'une allocation de séjour d'un montant mensuel de 1000 euros couvrant les frais de vie des artistes et une aide à la production.
- La mise à disposition, selon les besoins et les disponibilités, d'une voiture avec une prise en charge forfaitaire des frais de carburants.
- Accompagnement logistique et artistique (traduction, mise en contact) par l'équipe de l'Institut français du Liban.

Pour les résidences internationales, le billet d'avion est à la charge du/de/des lauréat.e.s.

Constitution et dépôt du dossier de candidature

Les candidatures doivent être déposées auprès de l'antenne de l'Institut français du Liban à Deir El Qamar à l'adresse électronique deirelqamar@if-liban.com.

Documents à joindre au dossier :

- Description synthétique du projet (maximum 6 pages) présentant la nature du projet, les motivations de la demande, l'ancrage territorial du projet, les actions de médiation et/ou de sorties de résidences envisagées (rencontres, ateliers, conférences etc.), les suites du projet.
- CV ou biographie détaillé sur les activités menées par le/la candidat.e (programmation, exposition, publications etc.).
- Portfolio (images, textes, publications).
- Éventuelles lettres de recommandation.

Calendrier de sélection et résultats

Date-limite de dépôt des dossiers : 1^{er} décembre 2020.

Sélection finale et annonce des résultats : mi janvier 2021.

Un comité de sélection composé de personnalités de la scène artistique libanaise, de représentants de l'Institut français du Liban et de l'Institut français de Paris sélectionnera et désignera les résident.e.s.

Les candidat.e.s retenu.e.s sont prévenu.es personnellement à l'issue du comité final de sélection.

L'annonce des candidat.e.s sélectionné.e.s sera diffusée sur le site de l'Institut français du Liban et sur les réseaux sociaux.